

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2020-113 du 14 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le lundi 14 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président du Conseil de Communauté, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 3 septembre 2020 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes Maryse GARIN, Catherine GERARD, Raphaëlle MAGGIOTTO, Dorothée LEGRAND, Françoise LETURCQ,

Mm Jean François LALY, Jacques MAURER, Bernard BRONNIART, Denis WERBROUCK, Eugène DELAMBRE, Guy ALEXANDRE, Patrick VISENTIN, Jean Charles DERUE, Daniel TABARY, Denis BIZART, Lionel ANTINORI, Gabriel TRANNIN, Patrice WELELE, Michel POUILLAUDE, Christophe DAMBRINE, Daniel BOUQUILLON.

Mme Dorothée LEGRAND, absente et excusée a été suppléée par M. Alain DEFRENNE,
M. Patrick VISENTIN, absent et excusé a été suppléé par M. Alain LESAGE,
M. Jean Charles DERUE, absent et excusé a été suppléé par M. Jean Louis COURTY,
M. Daniel TABARY, absent et excusé a été suppléé par M. Georges DITTE,
M. Michel POUILLAUDE, absent et excusé a été suppléé par M. Lionel DEMARLE,
M. Daniel BOUQUILLON, absent et excusé a été suppléé par Mme B. BUISSET,

Mme Maryse GARIN, absente et excusée a donné pouvoir à M. André LEJOSNE,
Mme Catherine GERARD, absente et excusée a donné pouvoir à Mme Anne Marie BARBIER,
Mme Raphaëlle MAGGIOTTO, absente et excusée a donné pouvoir à M. Fabien SELLIER,
Mme Brigitte MERLIN, absente et excusée a donnée pouvoir à M. Gérard DUE,
Mme Françoise LETURCQ, absente et excusée a donné pouvoir à M. Jacques CAPELLE
M. Jean François LALY, absent et excusé a donné pouvoir à M. Hervé COPIN.

Objet : Désignation du représentant de l'intercommunalité pour l'association « Vivons en Forme » – Programme EPODE.

La séance ouverte, Monsieur le Président précise que l'intercommunalité du Sud Artois adhère à l'association « Vivons en Forme » – Programme EPODE qui englobe la prévention santé et les initiatives autour de la forme au sens large, incluant ainsi des thématiques nouvelles, telles que le sommeil et le bien-être.

Monsieur le Président rappelle que cette association, Anciennement « Fleurbaix Laventie Ville Santé », s'est concentrée à l'origine sur la prévention de l'obésité infantile. L'étude du même nom, lancée il y a 25 ans dans les Flandres (1992-2004), a été relayée au niveau international. Les résultats de cette recherche ont mis en évidence la possibilité de faire reculer la prévalence de surpoids et d'obésité en faisant évoluer progressivement et durablement les comportements et les habitudes, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de proximité dans l'environnement des enfants et des familles. Cette recherche a donné lieu à

un programme ambitieux à l'échelle nationale (EPODE), basé sur une méthodologie originale et reproductible dans toutes les villes adhérentes.

Monsieur le Président précise qu'à intervalles réguliers, des étudiants infirmiers encadrés par les infirmières scolaires du territoire passent dans toutes les écoles pour faire des animations sur l'alimentation et pour identifier les situations de surpoids et d'obésité constatées sur une classe d'âge.

Monsieur le Président souligne que cette opération a été reprise dans les actions de l'axe 1 du contrat local de santé.

Monsieur le Président souligne que l'intercommunalité du Sud Artois est représentée au sein du Conseil d'Administration par un représentant élu par l'assemblée délibérante et que cette représentation est habituellement dévolue au Vice-Président en charge des questions de sports et de santé.

Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Daniel TABARY pour occuper cette fonction.

Considérant la candidature unique de Monsieur Daniel TABARY en tant que représentant de l'intercommunalité au sein du conseil d'administration de l'association « Vivons en Forme » – Programme EPODE.

Considérant que le nombre de candidat en lice est identique au nombre de candidat à désigner, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de procéder à un vote à main levée.

A l'issue de ce vote à main levée, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 78

Nombre de suffrages exprimés : 78

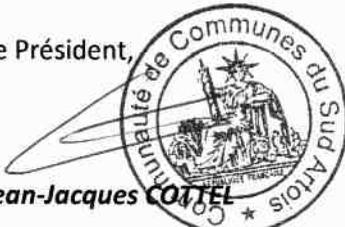
Majorité absolue : 40

A été élu à l'unanimité des suffrages exprimés et immédiatement installé dans ses fonctions représentant de l'intercommunalité au sein du conseil d'administration de l'association « Vivons en Forme » – Programme EPODE : Monsieur Daniel TABARY.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 14 septembre 2020 et transmission en Préfecture.*

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL

2020-113 du 14/09/2020

Election Représentant Association « Vivons en formé ».